



Le  
rapport  
d'orientation  
budgétaire  
**2021**

## **SOMMAIRE**

- 1) Une reprise économique mondiale est en vue**
- 2) Point sur la conjoncture française à fin février 2021**
- 3) Le compte administratif 2020**
- 4) Le projet de budget primitif pour 2021**
- 5) Le programme d'investissement 2021**
- 6) La dette**
- 7) Prospective 2022 – 2026**
- 8) Des avancées en matière d'égalité entre femmes et hommes au sein de la communauté de communes**

## 1) Une reprise économique mondiale est en vue

Dans de nombreux secteurs, l'activité s'est partiellement redressée grâce à une adaptation aux restrictions imposées par la pandémie. Le déploiement des vaccins monte en régime et la relance engagée par les pouvoirs publics, en particulier aux États-Unis, devrait insuffler un élan puissant. Toutefois, les perspectives de croissance durable varient considérablement selon les pays et les secteurs. **Il est primordial d'accélérer et de mieux organiser la vaccination dans le monde entier.**

Les perspectives se sont éclaircies ces derniers mois à la faveur de signes de rebond du commerce et de la production industrielle devenus plus manifestes dès la fin de 2020. **La croissance du PIB mondial devrait être de 5,6 % cette année, soit une révision à la hausse de plus d'1 point de pourcentage par rapport aux Perspectives économiques de l'OCDE de décembre.** La production mondiale devrait renouer avec les niveaux d'avant la pandémie vers le milieu de 2021, mais **son évolution sera fortement tributaire de l'issue de la course entre vaccins et variants du virus.**

Le déploiement des vaccins à l'échelle mondiale demeure inégal et des restrictions subsistent dans certains pays et certains secteurs. Les perspectives de croissance s'amélioreraient (scénario favorable) si la production et la distribution de doses s'accéléraient, était mieux coordonnée au niveau mondial et précédait les mutations du virus. C'est ce qui permettrait d'assouplir plus rapidement les mesures de confinement et de faire en sorte que la production mondiale se rapproche des projections d'avant la pandémie. Par contre, les dépenses de consommation et la confiance des entreprises seraient entamées (scénario défavorable) si les campagnes de vaccination n'étaient pas menées assez rapidement pour faire baisser les taux de contamination ou si de nouveaux variants se propageaient et exigeaient des adaptations des vaccins actuels.

## 2) Point sur la conjoncture française à fin février 2021

Le mois de février a été marqué par la poursuite du couvre-feu, fixé à 18h, et par la mise en place à partir du 26 février de mesures complémentaires dans les Alpes-Maritimes et dans l'agglomération de Dunkerque. Dans ce contexte, l'activité a légèrement progressé dans l'industrie, les services, en particulier les services aux entreprises, et dans le bâtiment, selon notre enquête mensuelle de conjoncture (EMC), menée entre le 24 février et le 3 mars auprès de 8 500 entreprises ou établissements. Au total, nous estimons à – 5 % la perte de PIB sur le mois de février par rapport au niveau d'avant-crise.

Pour le mois de mars, les chefs d'entreprise tablent sur une légère progression de l'activité dans l'industrie et le bâtiment et une stabilité dans les services. La perte de PIB par rapport au niveau d'avant-crise resterait proche de – 5 %. Sur l'ensemble du 1er trimestre, le PIB serait ainsi en légère croissance par rapport au trimestre précédent. Et l'acquis de croissance en moyenne annuelle à la fin du 1er trimestre serait proche de 4 %.

### 1. *En février, l'activité s'inscrit en légère progression dans l'industrie, les services aux entreprises et le bâtiment*

Dans l'**industrie** l'activité progresse légèrement en février. Le taux d'utilisation des capacités de production augmente de plus d'un point à 76 % en moyenne en février (il était de 79 % avant la crise). La plupart des secteurs enregistrent une légère hausse du taux d'utilisation des capacités de production. Le secteur des machines et équipements s'inscrit en nette augmentation (de 76 à 78 %), ainsi que celui des équipements électriques (de 75 à 77 %).

Le taux d'utilisation des capacités de production demeure à un niveau particulièrement bas dans le secteur de l'aéronautique et des autres transports (67 %).

Le secteur automobile et surtout celui de l'aéronautique et des autres matériels de transports continuent d'enregistrer des niveaux d'activité nettement inférieurs à ceux d'avant-crise, alors que certains secteurs, comme l'industrie chimique ou les autres produits industriels connaissent, en moyenne, un fonctionnement proche de la normale.

Pour le deuxième mois consécutif, les chefs d'entreprise de l'industrie soulignent la hausse des prix des matières premières, notamment dans les biens d'équipement et les autres produits industriels, et indiquent une légère hausse de leurs prix de vente en février.

Le secteur des **services s'inscrit globalement en très légère progression, alors que les chefs d'entreprise anticipaient plutôt une baisse le mois dernier. Il demeure une forte hétérogénéité des situations** : alors que l'activité reste à un niveau bas dans l'hébergement et la restauration, elle revient à la normale ou s'en rapproche dans l'édition et dans des secteurs de services aux entreprises tels que les activités juridiques et comptables ou le conseil de gestion. Le travail temporaire est également bien orienté. La location de matériels et d'automobiles enregistre une baisse ; quant aux services à la personne (salons de coiffure notamment), l'activité se replie pour le deuxième mois consécutif, en lien avec les restrictions sanitaires.

Dans **le bâtiment**, l'activité progresse légèrement en février et est proche de son niveau d'avant-crise.

Dans l'industrie, l'opinion sur la **trésorerie** continue de progresser en février et se situe nettement au-dessus de son niveau moyen de long terme. Dans les services, elle demeure très en deçà de son niveau d'avant-crise.

## *2. Pour le mois de mars, les chefs d'entreprise anticipent une légère progression de l'activité dans l'industrie et le bâtiment et une stabilité dans les services*

En mars, dans un contexte marqué par une forte incertitude concernant l'évolution des mesures liées à la situation sanitaire, l'activité serait en légère progression dans l'**industrie**. L'industrie chimique, les équipements électriques et les produits en caoutchouc et plastique seraient les mieux orientés.

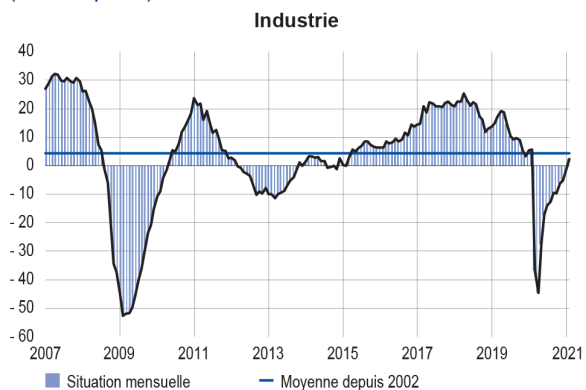
Dans les **services**, les dirigeants anticipent une relative stabilité de leur activité dans la plupart des secteurs, l'hébergement et la restauration demeurant à des niveaux très bas.

Les dirigeants du secteur du **bâtiment** anticipent une légère progression de leur activité.

L'opinion sur les carnets de commande progresse en février dans l'industrie et redevient positive, pour la première fois depuis le début de la crise, alors que dans le même temps les stocks sont jugés normaux. Dans le bâtiment, l'opinion sur les carnets de commande s'améliore également, à un niveau certes inférieur à celui d'avant-crise mais légèrement au-dessus de sa moyenne de long terme.

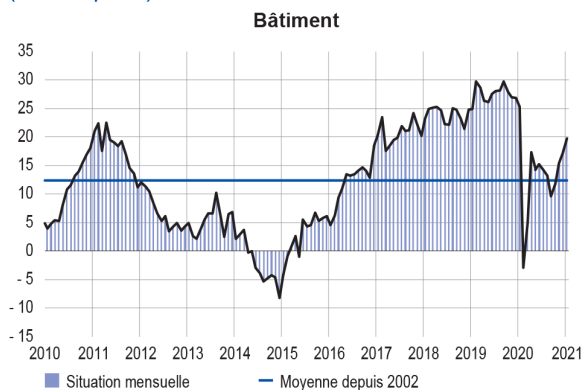
## Situation des carnets de commandes

(solde d'opinion)



## Situation des carnets de commandes

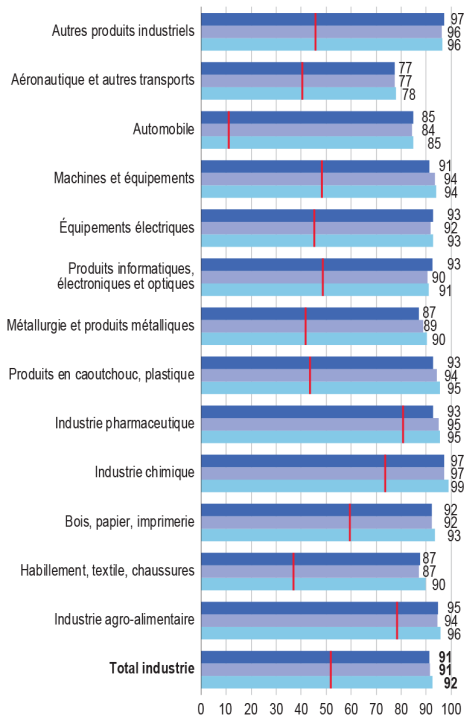
(solde d'opinion)



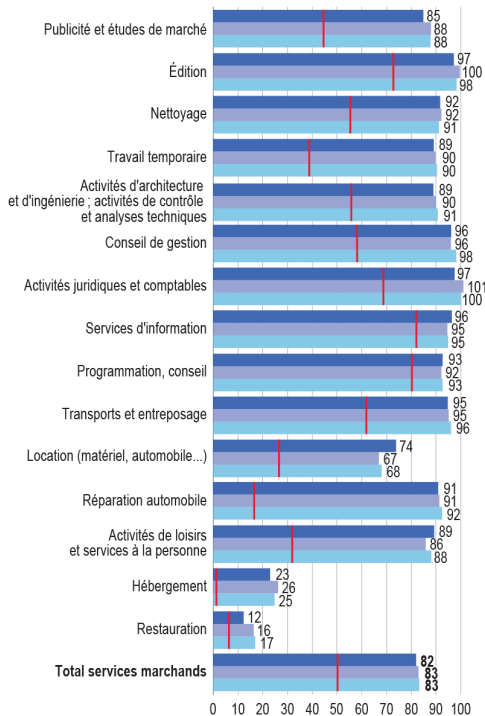
## Jugement des entreprises sur leur niveau d'activité et prévisions sur février

(en% du niveau jugé « normal »)

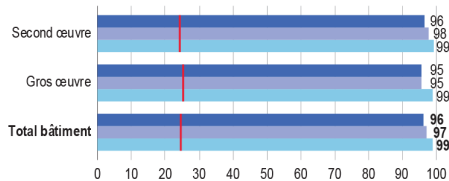
### Industrie



### Services marchands



### Bâtiment



| Avril 2020  
■ Janvier 2021  
■ Février 2021  
■ Mars 2021 (prévisions)

## Un indicateur d'incertitude

Dans l'enquête mensuelle de conjoncture, outre les réponses aux questions posées, les chefs d'entreprise interrogés ont la possibilité de formuler des commentaires sur leur activité et celle de leur secteur. L'analyse textuelle des termes / expressions liés à l'incertitude (e.g. incertain, inquiet, indécis, etc.) permet de construire une métrique évoluant au cours du temps.

Cet indicateur permet de comparer des événements ayant pu affecter le sentiment des chefs d'entreprise (gilets jaunes, mouvements sociaux contre la réforme des retraites, pandémie). Sa valeur de référence est fixée à 100 et correspond à la valeur autour de laquelle fluctue l'incertitude en période normale, c'est-à-dire sans événements majeur affectant la conjoncture.

L'analyse de l'indicateur depuis 3 ans permet de dresser trois constats :

- la crise du covid-19 correspond à une situation exceptionnelle, tant dans son ampleur (avec un indicateur près de 3 fois supérieur à ce qui a été mesuré au début du mouvement des gilets jaunes de 2018), que dans sa durée ;
- l'incertitude ressentie par les chefs d'entreprise est bien corrélée aux épisodes de confinement ;
- après le pic mesuré lors du premier confinement, l'incertitude suit une tendance plutôt baissière avec des variations liées aux annonces et/ou anticipations de mesures de restrictions (par exemple, crainte d'un troisième confinement en janvier). Les services marchands font toutefois ressortir un degré d'incertitude plus élevé que dans l'industrie ou le bâtiment.

### *3. Les estimations issues des informations sectorielles de l'enquête suggèrent une légère croissance du PIB au 1er trimestre par rapport au trimestre précédent, avec un niveau d'activité environ – 5% en-dessous de la normale*

Dans notre dernier point sur la conjoncture paru le 9 février, nous avons estimé la perte d'activité à environ – 5 % pour les mois de janvier et de février.

L'utilisation des informations sectorielles de l'enquête permet de confirmer l'estimation de perte d'activité autour de – 5 % pour le mois de février

Le mois de février est caractérisé par un maintien des mesures de couvre-feu national à 18h, par la fermeture des commerces non-alimentaires de plus de 20 000m<sup>2</sup> et la fermeture des frontières extérieures à l'Europe. De plus, les mesures sanitaires ont été localement renforcées à la toute fin du mois dans les zones touchées par la résurgence de la pandémie.

Malgré cette légère gradation des restrictions sanitaires, le jugement des entreprises sur leur niveau d'activité pour le mois de février indique une quasi-stabilité par rapport à janvier, à un niveau demeurant au-dessous de la normale. Les soldes d'activités complètent utilement ce jugement, avec des évolutions ponctuellement plus positives dans l'industrie, et plus contrastées dans les services.

L'utilisation des informations de l'enquête au niveau de désagrégation le plus fin possible nous amène à confirmer l'estimation de perte d'activité à – 5 % pour le mois de février, globalement stable par rapport au mois de janvier. Les secteurs non directement exposés aux mesures sanitaires présentent une activité proche de la normale et globalement stable (industrie sauf matériels de transport, information-communication, services aux entreprises par exemple). En revanche, les secteurs plus directement touchés, tels que les matériels de transport, les services de transport, l'hébergement-restauration et les services aux ménages, maintiennent un niveau de perte élevé, voire enregistrent une légère détérioration de leur activité.

Cette évaluation est corroborée par les données haute fréquence que nous suivons à titre de complément. En effet, les indicateurs Google mobility (mobilité vers et depuis le lieu de résidence, les commerces et les loisirs) et les dépenses de cartes bancaires sont restées globalement stables sur les mois de janvier et février, tandis que les indicateurs de trafic routier, de consommation d'électricité ou de bruit en Île-de-France semblent témoigner d'une légère amélioration.

**La prévision pour le mois de mars reste entourée d'une large marge d'incertitude due à l'évolution de la situation sanitaire** (déploiement de la campagne de vaccination, progression des variants). En effet, certains départements sont placés sous surveillance, avec possibilité de renforcement des mesures sanitaires locales.

Les anticipations des entreprises reflètent un comportement attentiste face à ce haut degré d'incertitude, affichant pour l'heure des perspectives en progression très légère en mars. Ces informations combinées à des hypothèses sur les secteurs non couverts par l'enquête nous amènent à estimer une perte d'activité restant en mars proche de – 5 % en arrondi. Sur la base de ces estimations, le PIB serait en légère hausse au 1er trimestre par rapport au trimestre précédent. Et l'acquis de croissance en moyenne annuelle à la fin du 1er trimestre (c'est-à-dire la croissance en 2021 par rapport à 2020 en supposant que le niveau du PIB reste inchangé au cours des trois autres trimestres de 2021) serait proche de 4%.

### 3) Le compte administratif 2020

#### Budget principal GENERAL

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Sections
<b>Résultats à la clôture de l'exercice 2019</b>	<b>+ 4 426 571,52 €</b>	<b>- 1 538 241,69 €</b>	<b>+ 2 888 329,83 €</b>
Transfert des résultats du Budget annexe GENS DU VOYAGE au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	- 11 377,26 €	+ 248 356,90 €	+ 236 979,64 €
Part affectée à l'investissement (affectation du résultat 2019)	- 1 289 884,79 €		- 1 289 884,79 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 30 776 132,23 €	- 3 158 864,56 €	- 33 934 996,79 €
Recettes de l'exercice 2020	+ 33 022 559,37 €	+ 2 847 934,98 €	+ 35 870 494,35 €
Résultat de l'exercice 2020	+ 2 246 427,14 €	- 310 929,58 €	+ 1 935 497,56 €
<b>Résultat à la clôture de l'exercice 2020</b>	<b>+ 5 371 736,61 €</b>	<b>- 1 600 814,37 €</b>	<b>+ 3 770 922,24 €</b>

Pour une bonne lecture, il convient de rappeler la recette de fonctionnement exceptionnelle en 2020 de 1 217 600 € relative à la reprise sur provision qui avait été constituée au titre de la ZAC ERSTEIN.

#### Budget annexe CINEMA

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Sections
<b>Résultats à la clôture de l'exercice 2019</b>	<b>+ 33 146,94 €</b>	<b>- 33 146,94 €</b>	<b>0 €</b>
Part affectée à l'investissement (affectation du résultat 2019)	- 33 146,94 €		- 33 146,94 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 53 209,78 €	- 150,82 €	- 53 360,60 €
Recettes de l'exercice 2020	+ 49 672,60 €	+ 36 834,94 €	+ 86 507,54 €
Résultat de l'exercice 2020	- 3 537,18 €	+ 36 684,12 €	+ 33 146,94 €
<b>Résultat à la clôture de l'exercice 2020</b>	<b>- 3 537,18 €</b>	<b>+ 3 537,18 €</b>	<b>0 €</b>

#### Budget annexe ZEC BENFELD

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Sections
<b>Résultats à la clôture de l'exercice 2019</b>	<b>+ 3 966,46 €</b>	<b>- 108 300,82 €</b>	<b>- 104 334,36 €</b>
Dépenses de l'exercice 2020	- 908 121,54 €	- 908 121,54 €	- 1 816 243,08 €
Recettes de l'exercice 2020	+ 908 121,54 €	+ 1 500 000,00 €	+ 2 408 121,54 €
Résultat de l'exercice 2020	0 €	+ 591 878,46 €	+ 591 878,46 €
<b>Résultat à la clôture de l'exercice 2020</b>	<b>+ 3 966,46 €</b>	<b>+ 483 577,64 €</b>	<b>+ 487 544,10 €</b>



### Budget annexe ZAC ERSTEIN

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Sections
Résultats à la clôture de l'exercice 2019	+ 6 459 482,15 €	- 9 470 905,62 €	- 3 011 423,47 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 188 589,30 €	- 881 265,55 €	- 1 069 854,85 €
Recettes de l'exercice 2020	+ 2 034 713,28 €	+ 27 783,58 €	+ 2 062 496,86 €
Résultat de l'exercice 2020	+ 1 846 123,98 €	- 853 481,97 €	+ 992 642,01 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2020	+ 8 305 606,13 €	- 10 324 387,59 €	- 2 018 781,46 €

### Budget annexe ZI ERSTEIN KRAFFT

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Sections
Résultats à la clôture de l'exercice 2019	+ 0,39 €	- 164 147,48 €	- 164 147,09 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 19 953,82 €	- 19 953,82 €	- 39 907,64 €
Recettes de l'exercice 2020	+ 19 953,82 €	0 €	+ 19 953,82 €
Résultat de l'exercice 2020	0 €	- 19 953,82 €	- 19 953,82 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2020	+ 0,39 €	- 184 101,30 €	- 184 100,91 €

### Budget annexe ZA GERSTHEIM

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Sections
Résultats à la clôture de l'exercice 2019	+ 59 748,54 €	- 16 954,77 €	+ 42 793,77 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 9 034,76 €	- 9 034,76 €	- 18 069,52 €
Recettes de l'exercice 2020	+ 9 034,76 €	0 €	+ 9 034,76 €
Résultat de l'exercice 2020	0 €	- 9 034,76 €	- 9 034,76 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2020	+ 59 748,54 €	- 25 989,53 €	+ 33 759,01 €

### Budget annexe ZA HINDISHEIM

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Sections
Résultats à la clôture de l'exercice 2019	+ 179 080,17 €	- 107 793,18 €	+ 71 286,99 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 16 102,24 €	- 63 507,79 €	- 79 610,03 €
Recettes de l'exercice 2020	+ 16 102,24 €	+ 47 405,55 €	+ 63 507,79 €
Résultat de l'exercice 2020	0 €	- 16 102,24 €	- 16 102,24 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2020	+ 179 080,17 €	- 123 895,42 €	+ 55 184,75 €

### Budget annexe ZA RHINAU

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Sections
Résultats à la clôture de l'exercice 2019	+ 291,63 €	- 39 320,63 €	- 39 029,00 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 7 237,10 €	- 7 237,10 €	- 14 474,20 €
Recettes de l'exercice 2020	+ 7 237,10 €	0 €	+ 7 237,10 €
Résultat de l'exercice 2020	0 €	- 7 237,10 €	- 7 237,10 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2020	+ 291,63 €	- 46 557,73 €	- 46 266,10 €

### Budget annexe REGIE CCCE OM ERSTEIN

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Sections
Résultats à la clôture de l'exercice 2019	+ 1 382 403,45 €	+ 665 694,46 €	+ 2 048 097,91 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 2 103 118,94 €	- 236 014,06 €	- 2 339 133,00 €
Recettes de l'exercice 2020	+ 2 180 015,51 €	0 €	+ 2 180 015,51 €
Résultat de l'exercice 2020	+ 76 896,57 €	- 236 014,06 €	- 159 117,49 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2020	+ 1 459 300,02 €	+ 429 680,40 €	+ 1 888 980,42 €

### Budget annexe REGIE CCCE OM SMICTOM

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Sections
Résultats à la clôture de l'exercice 2019	+ 296 395,55 €	+ 13 452,06 €	+ 2 048 097,91 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 1 560 904,19 €	0 €	- 1 560 904,19 €
Recettes de l'exercice 2020	+ 1 571 450,77 €	0 €	+ 1 571 450,77 €
Résultat de l'exercice 2020	+ 10 546,58 €	0 €	+ 10 546,48 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2020	+ 306 942,13 €	+ 13 452,06 €	+ 320 394,19 €

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021**, la structure budgétaire de la CCCE sera simplifiée par la fusion des six Budgets annexes des zones d'activités en un seul **Budget annexe ZONES D'ACTIVITES**, tout en préservant l'historique et l'évolution budgétaires de chaque site grâce à une comptabilité analytique.

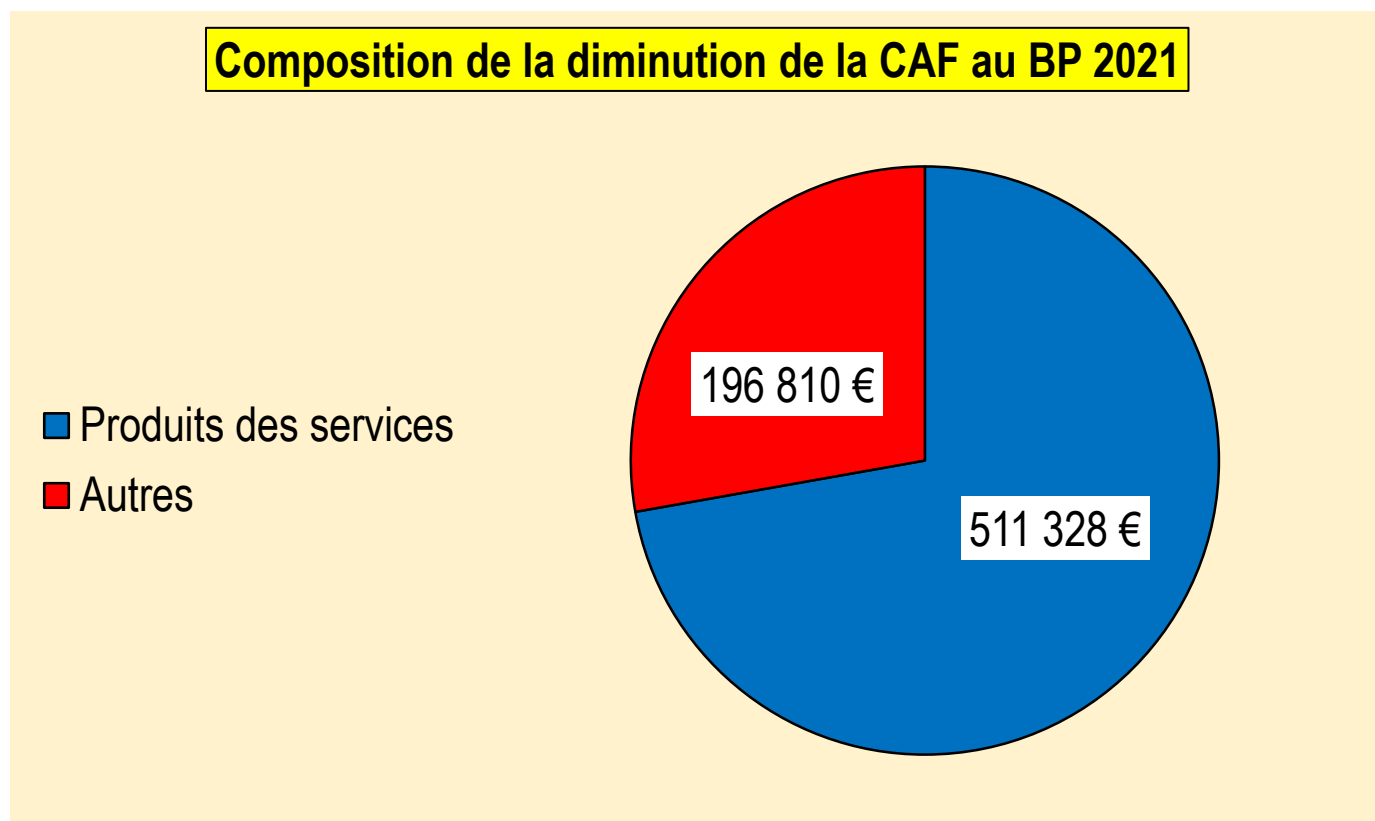
Cette simplification réduira de moitié, de 10 à 5, le nombre de Budgets de la CCCE.

#### 4) Le projet de budget primitif pour 2021

L'élaboration du projet de budget primitif pour 2021 a mis en lumière un impact résiduel de la crise sanitaire sur les produits des services constitués des redevances des services périscolaires, piscine et culturels.

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES REELLES				
Chapitre budgétaire	BP 2020	BP 2021	Evolution	Variation
Charges à caractère général	5 026 432 €	5 277 193 €	+ 250 761 €	+ 5,0 %
Charges de personnel	13 551 680 €	14 122 298 €	+ 570 618 €	+ 4,2 %
Attributions de compensation et Prélèvements (FNGIR, FPIC)	8 655 417 €	8 693 541 €	+ 38 124 €	+ 0,4 %
Autres charges de gestion courante	3 563 803 €	3 525 068 €	- 38 735 €	- 1,1 %
Charges financières	131 000 €	91 000 €	- 40 000 €	-30,6 %
Charges exceptionnelles	5 500 €	11 000 €	+ 5 500 €	+ 100,0 %
Dépenses de fonctionnement imprévues	81 919 €	0 €	- 81 919 €	- 100,0 %
<b>TOTAL Dépenses réelles =</b>	<b>31 015 751 €</b>	<b>31 720 100 €</b>	<b>+ 704 349 €</b>	<b>+ 2,3 %</b>
RECETTES REELLES				
Chapitre budgétaire	BP 2020	BP 2021	Evolution	Variation
Atténuations de charges (rbts sur charges de personnel (IJ))	300 000 €	218 925 €	- 81 075 €	- 27,0 %
Refacturations aux communes mutualisées	5 894 311 €	5 881 402 €	- 12 909 €	- 0,2 %
<b>Produits des services</b>	<b>3 323 958 €</b>	<b>2 812 630 €</b>	<b>- 511 328 €</b>	<b>- 15,4 %</b>
Impôts et taxes	18 532 322 €	18 742 420 €	+ 210 098 €	+ 1,1 %
Dotations et participations	4 455 753 €	4 700 484 €	+ 244 731 €	+ 5,5 %
Autres produits de gestion courante	427 575 €	554 269 €	+ 126 694 €	+ 29,6 %
Produits exceptionnels	0 €	20 000 €	+ 20 000 €	+ 100,0 %
<b>TOTAL Recettes réelles =</b>	<b>32 933 919 €</b>	<b>32 930 130 €</b>	<b>- 3 789 €</b>	<b>0 %</b>
<b>Capacité d'AutoFinancement (CAF) brut =</b>	<b>1 918 168 €</b>	<b>1 210 030 €</b>	<b>- 708 138 €</b>	<b>- 37,0 %</b>

La perte de 511 328 € constatée sur le chapitre budgétaire des produits des services représente à elle seule près de trois quarts (72 %) de la perte totale constatée sur la Capacité d'AutoFinancement (CAF) brut :



Afin de préserver une CAF à un niveau raisonnable de 1,2 M €, l'exécutif de l'établissement a proposé de différer des dépenses de fonctionnement nouvelles à hauteur de 463 515 €, ainsi qu'une recette nouvelle afférente de 40 000 €.

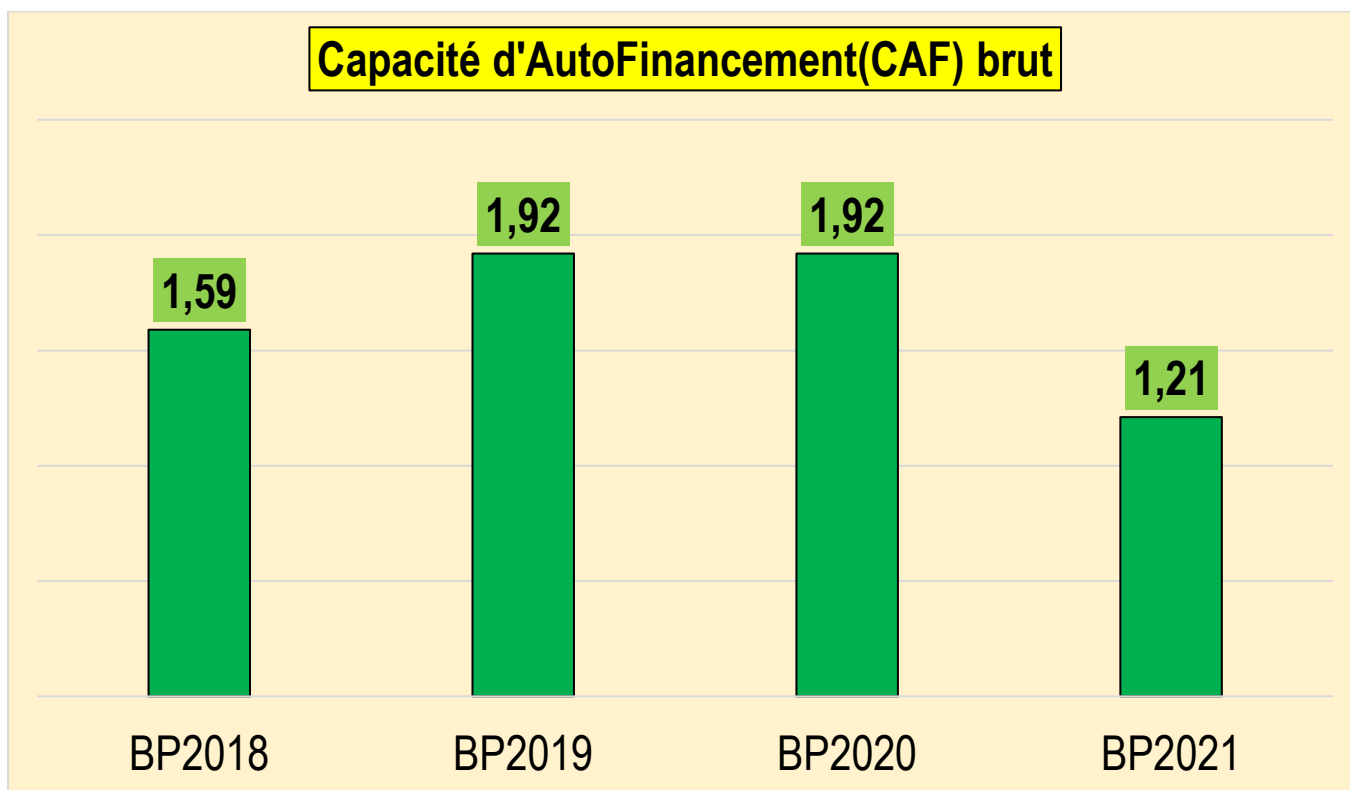
En fonction de l'évolution de la situation budgétaire constatée à l'automne, ces dépenses nouvelles différées seraient reprises, soit au budget supplémentaire pour 2021, soit au budget primitif pour 2022.

Le projet de budget primitif pour 2021 se veut toutefois raisonnable et offensif, avec des produits des services revus à la hausse par rapport aux recettes encaissées en 2020, mais en-deçà des objectifs initiaux de 2020.

Par ailleurs, trois données n'ont pas encore pu être prises en compte dans le projet de budget primitif pour 2021, à savoir :

- 1) l'évolution du produit fiscal qui sera connue le 31 mars prochain
- 2) l'évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF)
- 3) l'évolution du prélèvement FPIC

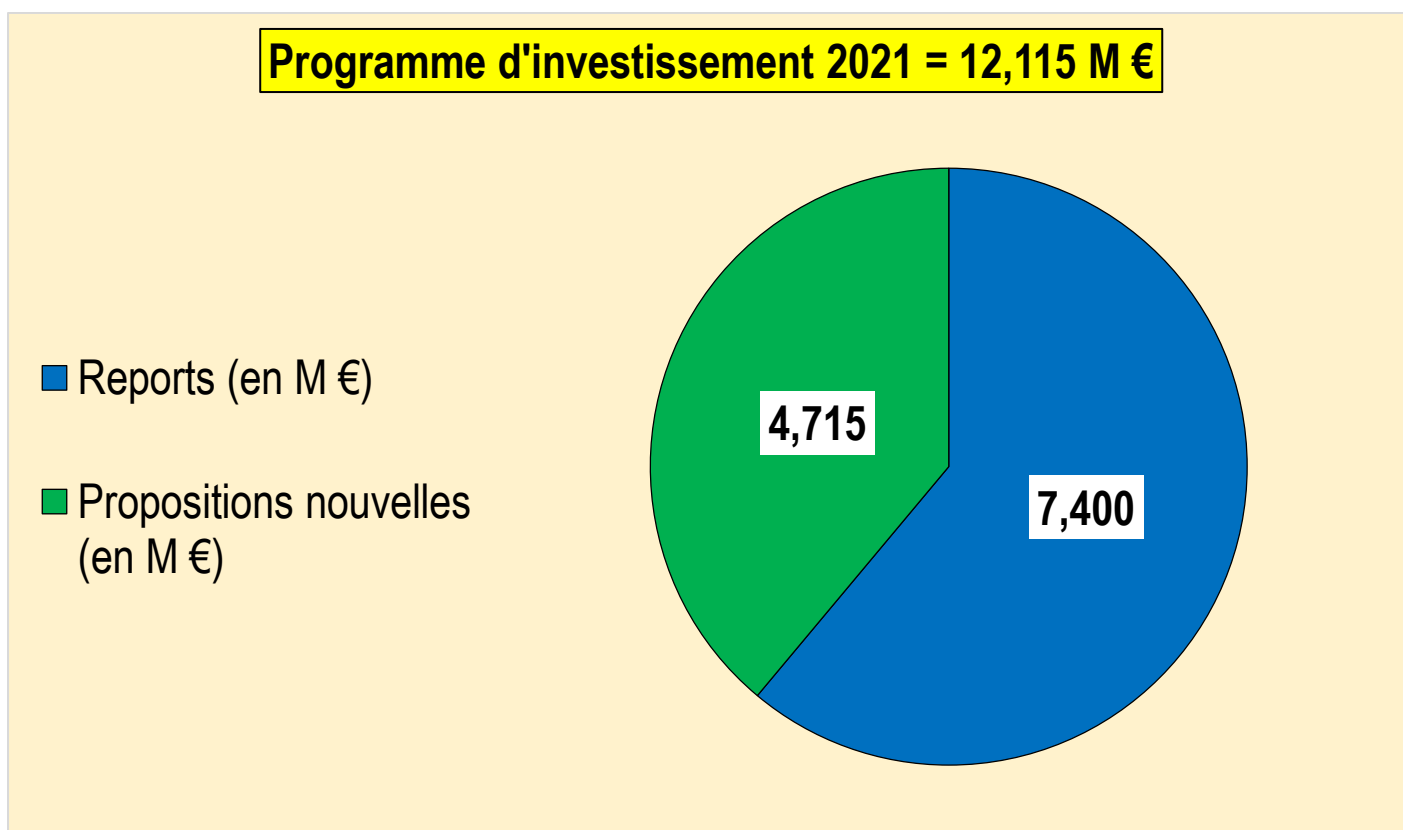
L'évolution de la CAF prévue au BP depuis 2018 est la suivante :



La CAF 2021 a été préservée à un niveau raisonnable, à 1,21 M €.

#### 5) Le programme d'investissement 2021

Le programme d'investissement pour 2021, qui s'élève à 12,115 M €, est constitué de reports à hauteur de 7,400 M € et de propositions nouvelles à hauteur de 4,715 M €.



Les principales dépenses d'investissement (> 100 k €) sont les suivantes :

Montants TTC (en M €)	Reports 2020	Propositions nouvelles	TOTAL
Construction d'un complexe sportif à destination du collège et des lycées d'ERSTEIN	5,373	0	<b>5,373</b>
Construction d'une médiathèque à GERSTHEIM	0,442	1,800	<b>2,242</b>
Programmes de liaisons cyclables	0,602	0,425	<b>1,027</b>
Subvention d'équipement pour le déploiement du Très Haut Débit	0,625	0	<b>0,625</b>
Subvention d'équipement pour la construction d'un giratoire sur la RD 1083	0	0,500	<b>0,500</b>
Travaux d'extension de l'atelier intercommunal	0	0,350	<b>0,350</b>
Subventions d'équipement en faveur des associations propriétaires de salles sportives	0	0,300	<b>0,300</b>
Construction d'un accueil périscolaire à LIMERSHEIM	0,168	0	<b>0,168</b>

Le plan de financement globalisé de ce programme d'investissement est le suivant :

**DEPENSES TTC (en M €)**

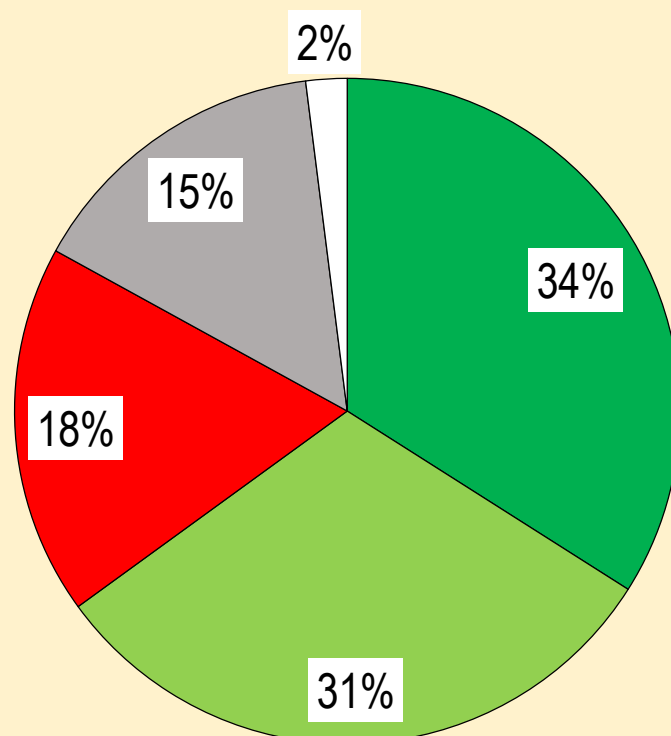
Programme d'investissement 2021	12,115	100 %
<b>Total des dépenses TTC = 12,115</b>	<b>12,115</b>	<b>100 %</b>

**RECETTES TTC (en M €)**

Subventions d'équipement reçues	4,121	34 %
Réserves	3,771	31 %
Dettes nouvelles	2,112	18 %
FCTVA	1,854	15 %
Epargne nette de l'exercice	0,251	2 %
Prêts	0,006	0 %
<b>Total des recettes TTC = 12,115</b>	<b>12,115</b>	<b>100 %</b>

## Financement du programme d'investissement 2021

■ Subventions ■ Réserves ■ Dette nouvelle ■ FCTVA □ Epargne

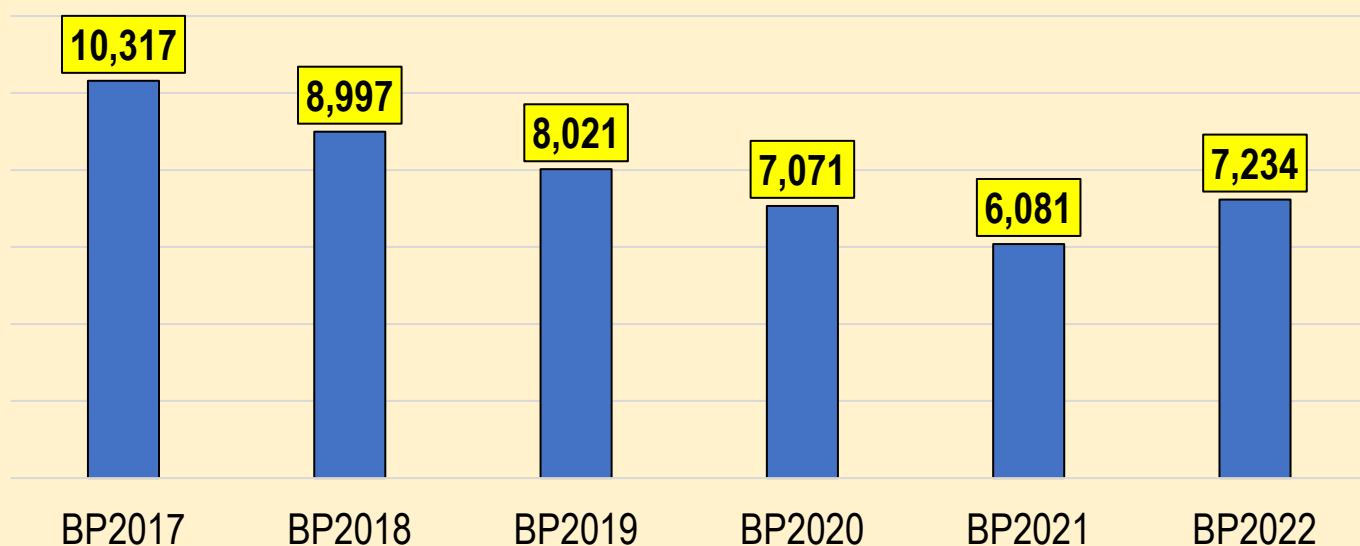


Pour 1 € de dépense d'investissement, **seul 0,18 €** est financé par de la dette nouvelle, de surcroît dans un contexte de taux d'intérêts historiquement bas.

### 6) La dette

L'évolution de la dette depuis la fusion intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2017 est la suivante, en y incluant la dette prévisionnelle du budget primitif pour 2021.

### Evolution de la dette en capital au 1er janvier (en M €)



## 7) Prospective 2022-2026

La prospective pour la période 2022-2026 a été établie sans augmentation de la pression fiscale, et sur les éléments suivants :

### En dépenses de fonctionnement :

- une augmentation annuelle de 1,5 % des charges à caractère général
- une augmentation annuelle de 2,0 % des charges de personnel
- pas d'augmentation des atténuations de produits (attributions de compensation, prélèvements FPIC et FNGIR)
- une augmentation annuelle de 1,0 % des autres charges de gestion courante (subventions et participations versées)

### En recettes de fonctionnement :

- pas d'augmentation des atténuations de charges (indemnités journalières)
- une augmentation annuelle de 2,0 % des refacturations des charges de personnel aux communes mutualisées, corrélée sur l'augmentation annuelle des charges de personnel
- une remise à niveau des produits des services à 3,15 M € en 2022 (contre 2,813 M € en 2021), suivie d'une augmentation annuelle de 1,0 % de 2023 à 2026
- une évolution annuelle de 1,0 % des bases des impôts et taxes, avec maintien des taux d'imposition actuels, inchangés depuis 2017
- pas d'augmentation des dotations et participations (subventions de la CAF)
- une remise à niveau des autres produits de gestion courante (loyers) à 0,320 M € en 2022, sans augmentation de 2023 à 2026

### En dépenses d'investissement :

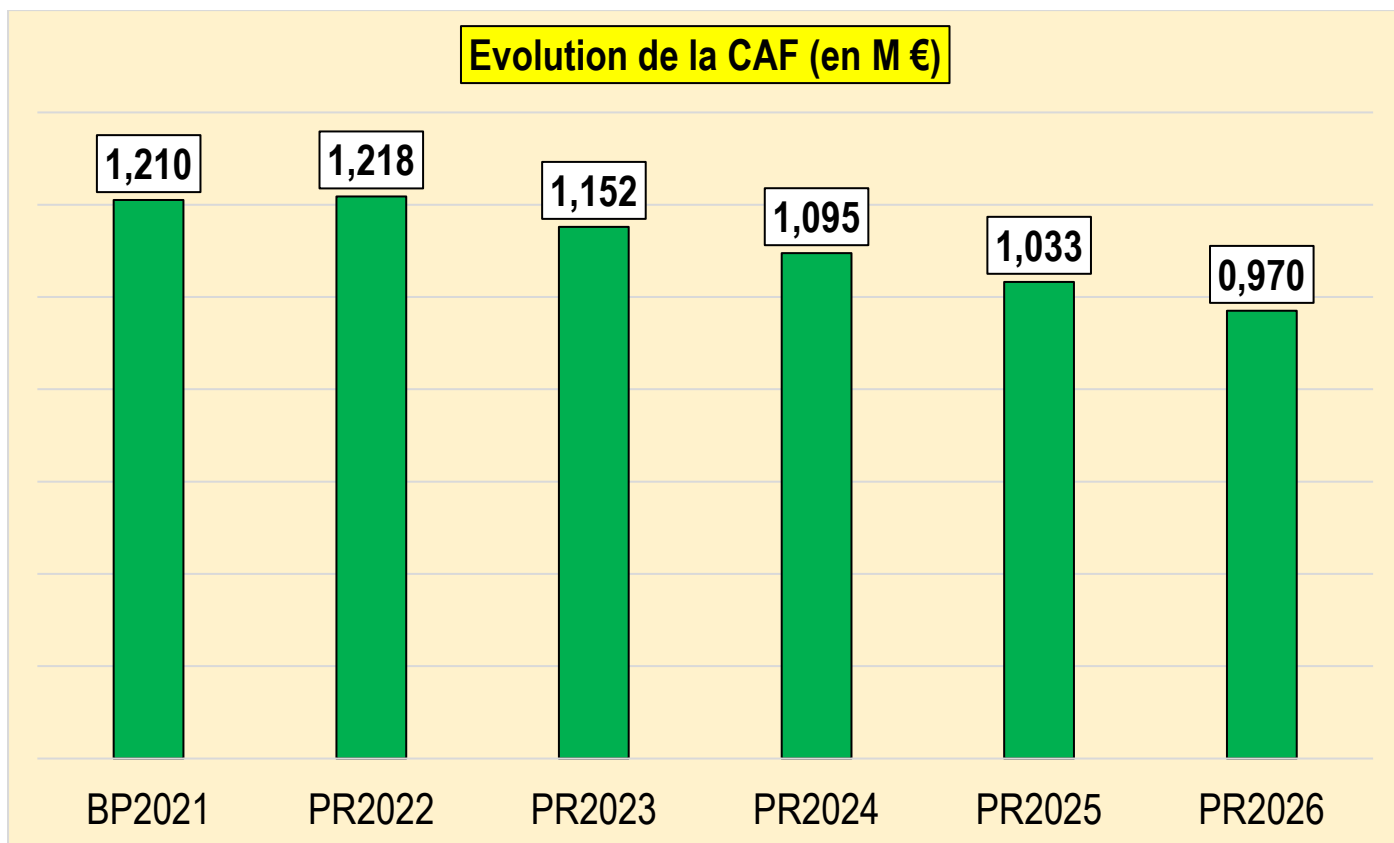
- la prise en compte, en 2022, d'une subvention d'équipement de 1,3 M € à verser au titre de solde de l'opération de construction d'un giratoire sur la RD 1083

### En recettes d'investissement :

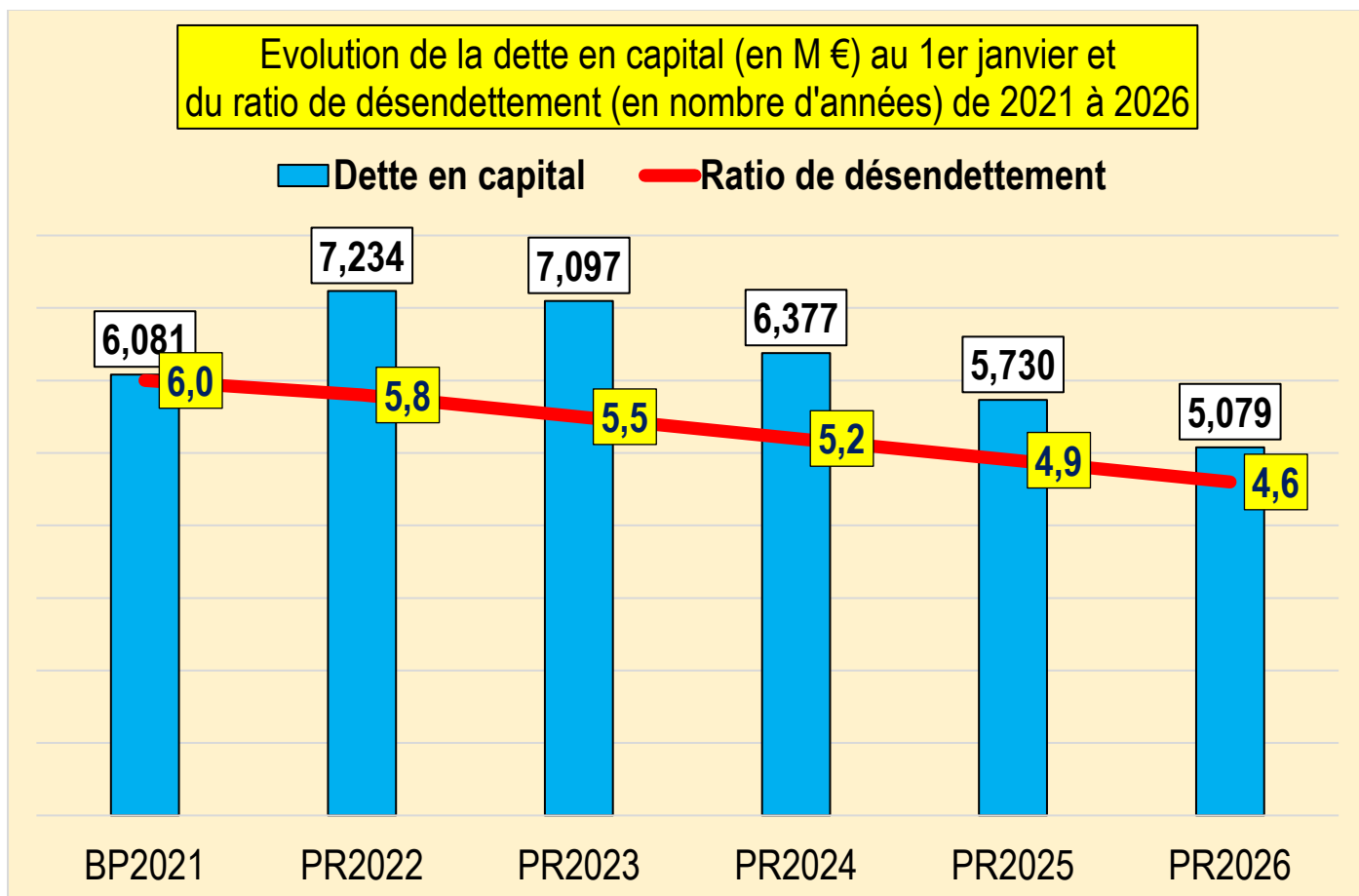
- une dette nouvelle réalisée avec des emprunts sur 20 ans, au taux de 2,00 %, avec un remboursement par tranches de capital constant  
Pour mémoire, l'emprunt de 2,5 M € (Gymnase lycées collège ERSTEIN) a pu être réalisé cette année sur 15 ans, avec un taux fixe historiquement bas de **0,64 %**.



Sur la base de ces éléments, les évolutions suivantes sont observées de 2022 à 2026 :



L'objectif d'une CAF raisonnable à 1,2 M € semble atteignable jusqu'en 2023, avec une lente érosion entre 2023 et 2026, mais en restant proche de 1 M € en 2026.



Le ratio de désendettement (dit ratio « KLOPPER ») est déterminé par le rapport entre la dette et la CAF.

Le chiffre exprime le nombre d'années qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser toute sa dette dans l'hypothèse théorique où elle décidait de ne plus affecter cette CAF qu'au remboursement de cette dette.

**Les critères d'appréciation de ce ratio sont les suivants :**

moins de 8 ans	de 8 à 11 ans	de 11 à 15 ans	plus de 15 ans
zone VERTE	zone MEDIANE	zone ORANGE	zone ROUGE

**Ce ratio reste en zone VERTE pour toute la période couverte par la prospective.**

## **8) Des avancées en matière d'égalité entre femmes et hommes au sein de la communauté de communes**

En vertu de l'article L.2311-1-2 applicable aux EPCI de plus de 20 000 habitants, il convient de présenter, lors du débat d'orientation budgétaire, l'état des lieux sur la situation d'égalité entre les femmes et les hommes.

En ce qui concerne les élus, sur les 58 conseillers communautaires actuels, 25 sont des femmes. Les vice-présidentes sont au nombre 2 sur un total de 11. En ce qui concerne les agents, ils se répartissent entre 284 femmes et 128 hommes.

Si on synthétise le nombre d'agents par filière, on peut constater une plus forte représentation des femmes dans les filières administratives, culturelles et sociales. En revanche, les hommes sont plus nombreux dans les filières techniques et sportives.

Concernant le type de contrat, les femmes représentent une part prépondérante dans la catégorie des contrats à durée déterminée.

Les agents en disponibilité sont également très majoritairement de sexe féminin, tout comme les bénéficiaires des congés parentaux. Sur ce dernier point, on constate néanmoins une montée en puissance des hommes.

En ce qui concerne les travailleurs handicapés, les deux sexes sont représentés à parité. Pour le travail décalé, ce sont majoritairement des hommes qui sont concernés. Les bénéficiaires de compte épargne-temps sont majoritairement des femmes, sans doute aussi en raison du nombre plus important de femmes travaillant dans notre structure.

Il est à remarquer que le nombre d'heures supplémentaires restent essentiellement accompli par des hommes. Une explication réside dans le fait qu'elles concernent essentiellement la filière technique qui est principalement composée d'hommes.

A noter que les agents de sexe féminin qui ne bénéficiaient pas de régime indemnitaire en raison de leur appartenance à des services d'anciennes structures fusionnées depuis en bénéficient depuis l'instauration du RIFSEEP.

Le vestiaire séparé femmes et hommes au sous-sol de la mairie d'Erstein est désormais opérationnel.

L'amélioration de la situation pour l'égalité femmes-hommes fera également l'objet d'une réflexion au sein du Conseil de développement ainsi que dans le cadre de la politique générale de notre établissement dans ce domaine précis.

Un process dans le cadre d'éventuels harcèlements sexuels ou agressions sexuelles sera mis en place également à la fois pour les femmes et les hommes.

Enfin, un référent sur la parité femmes et hommes sera désigné.

